

ProLive Formation SARL
Site Minier d'Arenberg
Rue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

CQP ELECTRICIEN DU SPECTACLE

(Certificat de Qualification Professionnelle)

Certification de niveau 4

PROGRAMME DE FORMATION

2025

210 heures -
6 semaines

Tarif

coût individuel
10000 €HT
Nous contacter pour
l'étude de votre
financement

Délai d'accès

Voir calendrier des
formations sur notre
site internet

Thibault Gueudré
(Référé handicap)
pourra vous apporter
une aide adaptée
(accessibilité, rythme,
documentation, temps
nécessaire pour
l'évaluation théorique et
pratique)
Contact : 0359055434

RCS Valenciennes
792097 305 00025
Code APE 3559 A
Enregistré auprès du
préfet du Nord sous le
numéro de déclaration
31590826059, ce
numéro n'a pas valeur
d'agrément.

Public visé

Technicien·ne·s intervenant ou souhaitant intervenir sur la mise en œuvre de systèmes de distribution électrique dans des contextes tels que les spectacles vivants, les tournages, l'événementiel ou les expositions, et désireux de se professionnaliser et valoriser leurs compétences par l'obtention d'une certification reconnue.

Modalités d'accès

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, France Travail, employeur...). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur site internet / par téléphone / par mail : contact@proliveformation.fr
- La voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est possible
- Formation éligible au CPF

Prérequis

- être détenteur d'un avis favorable des habilitations électriques B1V, BR, BE manoeuvre, H0 (attestations de formation) ;

ET

- posséder une certification professionnelle en électricité de niveau 3 (ex. : CAP) ou justifier d'une expérience professionnelle en électricité, validée par un questionnaire défini par le certificateur.

Dans le cas où le candidat ne satisfait pas les prérequis, nous pouvons lui proposer un parcours complémentaire lui permettant de satisfaire aux obligations de la certification.

Objectif de l'action :

Acquérir les compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice du métier d'électricien exécutant dans le spectacle vivant, afin de mettre en œuvre des installations électriques scéniques conformes aux exigences techniques, aux délais impartis, aux règles de sécurité et de l'art.

Le stagiaire sera en capacité de préparer, installer, démonter, exploiter et maintenir en service une distribution électrique temporaire dédiée au spectacle.

Contenu :

Bloc 1 Préparer, installer et démonter une distribution électrique de spectacle (105 heures) :

- Introduction à l'électricité et spécificités du spectacle vivant
- Lecture et analyse des documents techniques
- Energies renouvelables et impact environnemental
- Préparation du matériel et organisation de l'intervention
- Installation et mise en œuvre de la distribution électrique
- Démontage et rangement des installations électriques
- Préparation aux évaluations - Études de cas et mises en situation pratique



www.proliveformation.fr
contact@proliveformation.fr

Bloc 2 : Réaliser le contrôle, l'exploitation et le maintien en service d'une distribution électrique de spectacle pendant un spectacle vivant (105 heures) :

- Contrôle visuel de l'installation électrique avant mise sous tension
- Effectuer le test d'isolement avant la mise sous tension à l'aide d'un contrôleur d'isolement et mesure de l'impédance et sa continuité
- Contrôler les différentes installations électriques après la mise sous tension par la mesure de la fréquence, des tensions
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements de protection électriques à l'aide de contrôleurs spécifiques
- Réaliser des relevés des consommations énergétiques (électricité, carburant, etc.)
- Intervention sur une installation électrique défectueuse pendant un événement ou un spectacle
- Remplacer à l'identique les éléments défectueux
- Evaluation Orale + Mise en situation professionnelle reconstituée

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projecteur, tableau blanc, livret stagiaire
- Plateforme pédagogique digitale
- EPI (les stagiaires devront avoir leurs propres chaussures de sécurité)
- Salle équipée de plateaux techniques
- partenariat avec des salles de spectacle pour immersions

Moyens d'encadrement :

Directeurs techniques, électriciens, bloqueurs, nos formateurs et formatrices sont tous des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise technique et s'inscrivant dans une démarche de formation continue. Intervenants (leurs parcours sont disponibles sur notre site internet). Formateurs référents : Arnaud Annicotte et Matthieu Leblon.

Modalités d'évaluation / validation

- Validation des acquis tout au long de la formation.
- Evaluation finale par un jury en vue de l'obtention de la certification
 - Etude de cas
 - Mise en situation
 - Entretien oral

Le CQP Electricien est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles : [Fiche RNCP37848](#)

La certification est délivrée par la **cpnef:sv**

Prolive Formation est habilité à dispenser la formation par la **cpnef:sv**

Le CQP Electricien est **éligible au CPF**, d'autres financements sont possibles, nous contacter pour un accompagnement.